



DATE LIMITE DE REMISE DES CANDIDATURES AU 15 AVRIL

Appel à candidature. Résidence d'artiste TREMPLIN autour de la lithographie

La ville d'Ussel souhaite accueillir en 2022, pour la douzième année consécutive, un artiste au sein de l'imprimerie du musée du pays d'Ussel pour une résidence autour de la lithographie.

Objectifs de la résidence TREMPLIN :

La résidence Tremplin est spécifiquement dédiée à l'accompagnement des créateurs dont le travail est encore peu repéré ou non diffusé par les circuits institutionnels ou commerciaux, notamment les artistes en début de parcours, de toutes les disciplines artistiques, diplômés des établissements supérieurs culture ou autodidactes (ne possédant aucun diplôme supérieur en art).

L'artiste bénéficie d'un accompagnement spécifique par le partenaire d'accueil, qui le met en relation, autant que faire se peut, avec des acteurs du territoire pouvant constituer une ressource pour les projets artistiques développés : réseau Astre, centres d'art, Frac, Drac...

Cette résidence fait l'objet d'un programme préalablement établi entre l'artiste et le partenaire. Ce dispositif a pour objectif de soutenir l'artiste dans la définition de son projet artistique et de favoriser son insertion dans un parcours professionnel.

La résidence de lithographie au musée du Pays d'Ussel : contexte

Le musée de la ville d'Ussel propose d'accueillir un artiste pour une résidence de lithographie. Ouvert en 1976, le musée est consacré à l'histoire, aux arts et aux traditions populaires du pays d'Ussel.

Il possède une section Imprimerie, située 18 rue Michelet (dans une maison usselloise du XVII^e siècle) organisée en deux salles : l'imprimerie typographique, comprenant du matériel provenant de l'ancienne imprimerie LOMBARTEIX, active à Ussel de 1912 à 1994, et l'imprimerie lithographique comprenant le matériel de l'imprimerie DUMOND, (1928-1980) qui compte notamment une presse lithographique de type Brisset. Depuis 2015 le musée possède une seconde presse de la même époque (fin XIX^e) et dispose de deux autres presses déposées par l'ENSA de Limoges, une petite presse lithographique et une presse en taille douce Ledeuil.

L'atelier de lithographie est animé chaque été par un lithographe professionnel à l'occasion de stages ouverts à tous les publics, de mi-juillet à fin septembre.

Contenus de la résidence :

La résidence offre temporairement un cadre de travail à un artiste afin de lui permettre d'élaborer tout ou partie d'une création dans le domaine de la lithographie. La démarche passe par l'expérimentation et par la mise à l'épreuve de démarches, de méthodes, de protocoles de travail de

création. Il est attendu que ce questionnement et cette recherche artistique personnelle donnent lieu à la production d'œuvres lithographiées.

Trois temps de médiation seront prévus entre l'artiste et le public :

Comme pour une résidence de création, de recherche, ou d'expérimentation, la résidence Tremplin peut comporter une présentation au public des résultats du travail conduits au cours de la résidence, sous une forme finalisée ou une forme intermédiaire témoignant d'une démarche de création en cours.

Une présentation de l'artiste (parcours, réalisations personnelles, projet) aura lieu le week-end de l'arrivée du résident et une présentation des travaux réalisés en cours de résidence à la mi-août.

À l'issue de la résidence, et en accord avec l'artiste et les organisateurs, une restitution des travaux réalisés durant la résidence aura lieu durant le week-end des Journées du Patrimoine (17-18 septembre). L'artiste proposera à ces occasions des animations en accord avec la responsable du musée.

Ces présentations au public feront, le cas échéant, l'objet d'une contractualisation spécifique prévoyant la rémunération des cessions de droits voisins ou des cessions de droits d'exploitation (présentation ou représentation publique, reproduction, adaptation) des œuvres et les conditions de la présentation au public (exposition) ou de diffusion. L'éventualité d'une présentation publique du travail produit et ses modalités sont laissées à l'appréciation de l'artiste, après discussion avec le partenaire d'accueil.

Modalités :

Dans le contexte de la résidence, l'artiste bénéficiera de l'atelier de lithographie et organisera son temps pour mener à bien son projet artistique sur une durée totale de dix semaines.

L'artiste aura accès libre à l'atelier, au matériel et aux outils pour réaliser son travail personnel. Il pourra être accompagné dans sa recherche artistique par l'artiste lithographe animateur des stages de lithographie (ouverts au grand public du mardi au samedi de 14h à 18h). Dans les plages-horaires hors-stages, l'artiste sera seul à l'atelier de lithographie.

Durant la résidence, des rencontres professionnelles et des visites d'autres lieux culturels seront proposées à l'artiste par le Musée et la DRAC.

Le Musée pourra, en accord avec l'artiste, utiliser l'image des œuvres réalisées dans le cadre de la promotion de ses activités. Le musée conservera un exemplaire de chaque œuvre multiple créée dans l'atelier de lithographie selon un contrat établi avec l'artiste.

Conditions d'accueil et de rémunération :

Outre un appartement situé au-dessus de l'atelier du musée mis à disposition par la Ville d'Ussel, ainsi que l'atelier, le matériel et l'outillage, l'artiste bénéficiera :

- D'une bourse de recherche et de création : 1 700 €
- D'une bourse de production : 1 500 €
- D'une prise en charge forfaitaire des frais de déplacement entre le domicile de l'artiste et la ville d'Ussel: 300 €
- D'une rémunération spécifique pour les trois temps d'intervention auprès du public : 500 €
- D'une acquisition d'un exemplaire de chaque œuvre multiple créée dans l'atelier de lithographie selon un contrat établi avec l'artiste : 300 € (total)

Durée :

10 semaines entre le 12 juillet et le 18 septembre 2022.

Modalité de sélection :

Pour être éligible à une résidence tremplin, l'artiste doit n'avoir encore fait l'objet d'aucune présentation personnelle de son travail (exposition personnelle) dans une structure labellisée (centre d'art, Frac, etc) et n'être sous contrat avec aucune structure de production ou de diffusion.

La lithographie, et l'imprimerie de manière générale, s'inscrivent dans l'histoire de la ville d'Ussel, et sont à ce titre particulièrement mises en valeur au musée d'Ussel : le jury se montrera sensible et attentif à l'ancrage dans le territoire (Ussel, Corrèze) des projets soumis par les candidats.

Dossier contenant un CV, une lettre de motivation expliquant le **projet de résidence** que le candidat souhaite développer ; un portfolio de dix pages maximum.

Véhicule personnel indispensable.

Candidature à envoyer (par email uniquement à l'adresse : musee@ussel19.fr) avant le 15 avril

COMMISSION DE SÉLECTION : début mai



Résidence soutenue par l'Etat- Ministère de la Culture, Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle Aquitaine et La Région Nouvelle Aquitaine
En partenariat avec l'Association de l'Imprimerie du Musée d'Ussel



**Musée du pays d'Ussel
12 Rue Michelet
19200 USSEL
05 55 72 54 69 - musee@ussel19.fr**

Responsables : Maëlig Chauvin, responsable du musée,
Patrick Sauvat et Martin Belcour : artistes lithographes animateurs de l'atelier de lithographie

